



## assimilé à une résidence en France

Par **Asma att**, le **28/08/2021** à **16:30**

Bonjour, merci pour vos explications

Pour une demande de réintégration dans la nationalité française précisément pour la condition de résidence (titre de séjour)

je voulais savoir est-ce que un technicien Supérieur en électricité retraite a sonatrach (société pétrolière en Algérie) peut-être considéré comme un emploi d'intérêt pour la France, je veux dire est-ce qu'il peut être "assimilé à une résidence en France"

Merci pour votre retour, je souhaite obtenir de l'aide concernant ce point là.

Par **youris**, le **28/08/2021** à **17:30**

bonjour,

la sonatrach est une société nationalé algérienne créée en 1963 après l'indépendance de l'algérie, et son personnel n'a aucun rapport avec la france.

salutations

Par **Marck.ESP**, le **28/08/2021** à **21:13**

Bonsoir

Même si Sonatrach entretien d'excellentes relations avec la France, notamment via ses accords de partenariat avec la Total.E, cela ne vous donne aucun avantage dans le sens que vous évoquez.

Cependant, on peut lire dans votre sujet, "réintégration"

Il existe des cas qui permettent de demander à être réintégré dans la nationalité française par déclaration si vous l'avez perdue.

Dans quelles conditions l'avez vous perdue ?